

Webinaire "Qualification et classification des dispositifs médicaux, dispositifs médicaux in-house"

15 déc. 2021

L'ANSM organise un troisième webinaire relatif à l'entrée en application du règlement DM (UE) 2017/745, le mercredi 15 décembre 2021 de 14h00 à 16h00.

Programme

1. Qualification/classification des dispositifs médicaux, objet et champ d'application du règlement DM 2017/745
2. Logiciels Qualifications et classification – Nouveautés du Règlement 2017/745.
3. Les dispositifs médicaux dits « in-house », règlement 2017/745, article 5.5.



PUBLIÉ LE 26/05/2021 - MIS À JOUR LE 18/06/2021

Entrée en application du nouveau règlement européen relatif aux dispositifs médicaux

RÉFÉRENTIELS - RÉGLEMENTATION



Règlement européen relatif aux dispositifs médicaux : Point sur Qualification, Classification et DM in-house

+ [Consulter les webinaires relatifs aux règlements DM et DMDIV](#)

● **Documents liés**

Présentation : Les dispositifs médicaux dits «in-house» Règlement 2017/745 , article 5.5

+ [Présentation : Qualification et classification des dispositifs médicaux](#)

+ [Présentation : Qualification et classification des dispositifs médicaux](#)